

Solidaires



Branche INRA

**Conseil d'Administration de l'INRA
PARIS – 25 MARS 2014
d'après les notes de l'élue SUD**

Compte-rendu succinct rédigé à partir des notes de l'élue SUD, suppléante du titulaire au Conseil d'Administration de l'INRA le 25 mars dernier.

Un déroulement de CA sans dossier chaud, sachant que le point sur les statuts de l'Université de Paris-Saclay avait été retiré de l'ordre du jour.

Lors de l'approbation du PV de la séance du 13 décembre dernier ; elle a indiqué que le décompte du vote du budget était inexact, il manque la voix « contre » de l'élue SUD !

Actualités

Comme à l'ordinaire, la réunion a débuté par un tour d'horizon de l'actualité de la recherche agronomique par le Président du CA, François Houllier, citons :

- La coopération scientifique en Méditerranée, avec le CIRAD via Agreenium dans le cadre d'ERANET ArimNet, suite d'un premier programme.
- En Agroécologie : un colloque FAO prévu septembre 2014, sur la modélisation et 2 séminaires internationaux sur les gaz à effets de serre tenus au siège, le PDG soulignant une dynamique importante de l'INRA sur cette thématique.
- Sur l'alliance AllEnvi : 2 événements majeurs en 2015, l'exposition universelle de Milan et Paris-Climat 2015 ; et plus globalement sur les alliances, des interactions dans le cadre des CPER et de la programmation ANR, en reconnaissant une difficulté à trouver un équilibre sur les pilotages !
- Un déplacement de F Hollande aux Pays-Bas, l'occasion d'une signature de lettre d'intention INRA-WUR en complément des accords de coopération déjà signés.
- Un focus sur le Comité d'Ethique avec 3 nouvelles questions à l'étude « enjeux éthiques de la gestion et du partage de données », « enjeux éthiques de l'évaluation des impacts de la recherche agronomique » (complément de ASIRPA) et « bien-être animal »
- Et pour clore, l'information sur 2 controverses : l'une sur le transfert à Pech-Rouge de la collection de Vassal, l'autre suite au rapport sur les performances de l'Agriculture Biologique (AB) remis au CGSP, le Président soulignant sur ce point qu'il fallait travailler à « rendre visible ce qui est fait en AB à l'INRA ».

Dans l'échange qui a suivi, les représentants de la CGT ont explicité leur position sur le transfert risqué des collections de vigne (Vassal) et dénoncé la politique d'image de la femme véhiculée par dans la communication INRA (convergeant avec le commentaire porté par SUD dès le Comité Technique de janvier, concernant la campagne de recrutement chercheur 2014)

L'intervention SUD a ciblé la controverse sur les performances de l'AB, tout en saluant l'ouverture d'un débat et sa qualité, avec la demande que toutes les positions exprimées soient jointes en annexe du rapport. Elle a également souligné que la visibilité préconisée par le Président risquait de mettre en évidence le peu de moyens mis en œuvre sur cette thématique, au regard des autres programmes ! Un déficit que nous avons déjà critiqué lors des précédentes réunions du CA.

Dans sa réponse, monsieur Houllier a repris son argumentaire connu, indiquant qu'en matière d'AB, l'INRA est passé de la 50ème place avant 2000 à la 3ème place sur cette thématique. Il a indiqué que face à l'ITAB et aux pétitionnaires, la position de l'INRA était de présenter l'AB comme modèle agricole pour tester la réduction des pesticides ou des antibiotiques en agriculture conventionnelle, plutôt que de devenir l'objet en soi de recherche.

Rapport annuel 2013 de l'INRA

Pour la première, ce rapport était présenté dans un nouveau format de cahiers - « made in INSERM », selon la proposition formulée l'an dernier. Il n'a pas, pour autant, suscité l'enthousiasme des représentants du personnel ! :

- La CFDT a critiqué la faible reconnaissance du social et du travail collectif dans ces cahiers, où l'on parle beaucoup des distinctions individuelles (cahier 1) et peu d'humain (dans le cahier 3).
- La CGT : estime que le rapport contient des éléments qui n'ont rien à y faire, comme de passer la pommade aux ministères en justifiant les IDEX... ou la création de l'université Paris-Saclay.

L'intervention SUD a par contre souligné des éléments complètement absents, comme un bilan de l'investissement de l'INRA dans les alliances et les retours qui en auraient été obtenus. En prenant l'exemple d'« Agreenskills » dont il n'est fait mention nulle part, y compris dans la rubrique « international ». Y avons-nous gagné en attractivité ? Avons-nous pu investir des champs de recherches autrement inaccessibles sans les alliances ?

L'élue a également jugé le cahier 3, très inégal, rien sur les bilans des instances... et un bilan incomplet de l'effectif de la population des non-titulaires.

Dans sa réponse, le Président indique attendre des propositions de compléments pour améliorer le cahier 3, il n'imagine pas sortir un rapport annuel sans évoquer IDEX... il estime inapproprié de donner le chiffre des non-titulaires en personnes physiques et précise que les alliances n'ont pas de personnalité morale... ce qui ne nous semble pas une raison de ne pas en tirer les bilans !

Après échange sur l'intérêt de mettre au vote ce support jugé incomplet, il est finalement voté, avec 7 abstentions (les organisations du personnel).

Chacun/e pourra bientôt juger sur pièce ce document, le Président en souhaitant une diffusion rapide.

Bilan comptable 2013 et rapport de l'ordonnateur

Il s'agit d'une présentation incontournable en début d'année et les échéances de clôture des comptes sont de plus en plus précoces, ce qui ne facilite par l'exercice... Au vu du contexte de gestion de l'INRA avec des participations commerciales, l'INRA devra probablement produire à terme des comptes consolidés.

Comme chaque année, c'est l'occasion pour la représentation du personnel d'illustrer son argumentaire sur la stagnation de la masse salariale, sur la diminution des financements pérennes. La CGT note également une augmentation de recettes venant de la vente de domaines...

L'intervention SUD : Les chiffres du rapport indiquent que les recettes contractuelles issues du privé et des coopératives sont en diminution, alors que dans le même temps le CIR (Crédit d'Impôt Recherche) augmente. Cherchez l'erreur ? ...

Pour autant l'approbation des comptes est l'objet d'un vote unanime (pour ne pas déstabiliser l'institution INRA)

Budget rectificatif n° 1 au budget initial 2014

Autre présentation incontournable, avec une révision à la baisse du taux de provisionnement de la réserve, ce qui dégage des liquidités affectées à la revalorisation de la catégorie C, et aux budgets des unités.

La représentation des personnels critique les modalités de la (maigre) revalorisation des carrières en catégorie C, appuyée par le service comptable, sachant que le coût de cette revalorisation a été fait

et transmis aux tutelles, sans que l'on la retrouve dans la dotation globale 2015. Le représentant du Ministère des Finances admet que cette réforme va impacter l'INRA davantage que les autres opérateurs de recherche.

Comme à l'ordinaire, l'élue SUD s'abstient sur ce vote (qui est l'ajustement d'un budget sur lequel nous nous sommes exprimés contre au CA de décembre)

Rapport 2012-2013 du comité d'éthique commun à l'INRA et au CIRAD

Ce rapport est présenté par Louis Schweitzer, son Président.

L'intervention SUD : Dans votre intervention vous vous réjouissez que l'avis sur le partenariat ait donné lieu à la création de la charte de déontologie à l'INRA. SUD s'en réjouirait également si la charte avait davantage repris les objectifs de vos recommandations « privilégier le débat entre partenaires libres et égaux » ou « prendre en compte les différentes sources de tension et divergence »...

A SUD nous ne disons pas autre chose. et l'élue a repris une partie de l'argumentaire développée dans les Comités Techniques, notamment le 5 mars dernier, en soulignant que la recherche objective, impartiale et indépendante n'existe pas, qu'il faut réfléchir aux conditions qui encouragent la rigueur et qui permettent de confronter les points de vue...

Dans sa réponse, le Président du comité d'éthique a indiqué que la charte déontologie n'est pas parfaite mais qu'elle initie une dynamique, en progression continue...

Le Président du CA s'est pour sa part autosatisfait du bien-fondé de la charte de déontologie

Eméritat P-H Duée en tant que premier Délégué à la déontologie

Une intervention SUD pour constater que cette sollicitation de l'éméritat a pour objet une fonction qui n'a rien de scientifique et, est donc non conforme à l'esprit de la Note de Service sur l'éméritat ; ce que le candidat lui-même reconnaît dans son dossier.

De plus SUD, sans vouloir revenir sur la charte, n'est pas favorable à ce projet, les articulations avec les travaux des instances ne sont pas claires, il y a trop de confidentialité qui entoure les activités de ce futur délégué.

Ce qui a motivé l'abstention de l'élue sur ce vote